

Note d'opportunité – Fonds européens

Europe Créative - Volet Culture (2025-2026)

Un programme européen pour soutenir la culture et la création

Europe Créative est le grand programme de l'Union européenne qui soutient la culture, la création artistique et les industries culturelles.

Son objectif est simple : favoriser la coopération et les échanges entre les acteurs culturels européens tout en valorisant la diversité culturelle et linguistique.

Il finance des projets qui permettent à la culture :

- de circuler au-delà des frontières,
- de réunir des artistes et professionnels de différents pays,
- de tester de nouvelles façons de créer ou de travailler,
- et d'accompagner les transitions actuelles : écologique, numérique et sociale.

Ce programme est un outil très concret pour donner une dimension européenne à des projets culturels locaux, qu'ils soient portés par une commune, un festival, une association, un musée ou une université.

En France, c'est le Relais Culture Europe (RCE) qui joue le rôle de porte d'entrée : il informe, conseille, met en réseau et aide au montage des projets.

1. Qui peut participer ?

Le programme s'adresse à tous les acteurs de la culture et de la création, quel que soit leur statut :

- Collectivités locales (communes, intercommunalités, départements, régions),
- Associations culturelles (compagnies, festivals, centres d'art, écoles de musique...),
- Établissements publics ou privés (musées, bibliothèques, universités, etc.),
- Artistes, collectifs ou opérateurs indépendants.

L'idée, c'est de favoriser la rencontre entre des structures de plusieurs pays européens autour d'un projet commun.

Une structure peut être chef de file (celle qui dépose et coordonne le projet) ou simplement partenaire.

2. Les grands types de projets financés

Le volet Culture repose sur 2 dispositifs principaux :

- Culture Moves Europe (mobilité et résidences)
- Projets de coopération européenne (projets transnationaux plus structurés)

3. Culture Moves Europe - La mobilité au cœur du projet

Ce dispositif finance la mobilité d'artistes et de professionnels de la culture entre pays européens.

C'est une porte d'entrée idéale pour les petites structures ou les artistes individuels.

Ce que le programme finance :

- les frais de voyage et d'hébergement,
- une indemnité journalière (environ 75 €/jour),
- le transport des œuvres ou du matériel si nécessaire.

Ce que le programme encourage :

- la création à plusieurs,
- l'expérimentation,
- le partage de savoir-faire,
- et la rencontre interculturelle.

Durée : de 22 à 300 jours, en individuel ou en petit groupe (jusqu'à 5 personnes).

Les thématiques peuvent aller de la musique à l'architecture, en passant par le patrimoine, les arts visuels, la littérature ou encore le spectacle vivant.

Exemple concret :

Un groupe d'artistes français peut partir travailler avec une structure partenaire en Slovénie pour co-crée une installation artistique sur le thème du paysage et du climat.

Ou encore, un festival de musique peut accueillir des artistes étrangers pour une résidence de création collaborative avant le festival.

4. Les projets de coopération européenne – Construire ensemble à l'échelle du continent

Ce volet soutient des projets culturels collectifs menés entre plusieurs pays européens.

L'idée est de construire des projets durables, ancrés dans des territoires, mais pensés à une échelle européenne.

Ces projets peuvent aborder toutes sortes de thématiques :

- la création artistique (coproductions, résidences, échanges de savoir-faire),
- la transition écologique dans les pratiques culturelles,
- la transformation numérique des structures,
- la mémoire, la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, ou encore l'inclusion sociale.

Financement :

Type de projet	Nombre de pays	Subvention max	Cofinancement UE
Petite échelle	3 pays	200 000	80 %
Moyenne échelle	5 pays	1 000 000	70 %

Les projets doivent montrer une valeur ajoutée européenne réelle :

- collaboration entre plusieurs pays,
- co-cr  ation d'activit  s,
-   changes d'artistes,
- impacts sur les publics et le territoire,
- et une durabilit   au-del   du financement.

Des exemples inspirants :

Ces projets montrent que l'Europe finance des id  es tr  s vari  es, d  s lors qu'elles croisent culture, soci  t   et coop  ration.

Common Grounds (France, Espagne, Bulgarie)

→ Des artistes et architectes ont travaill   avec des habitants pour r  inventer des espaces publics d  laiss  s.

R  sultat : un r  seau europ  en de villages "laboratoires" autour de la r  g  n  ration des sols et de la cr  ation artistique en milieu rural.

She Raps (France, Belgique, Croatie, Portugal)

→ Projet n   pour donner une place au rap f  minin en Europe.

Des rappeuses, productrices et techniciennes ont cr    des ateliers, des concerts partag  s et une plateforme commune pour valoriser leurs   uvres.

LEILA (France, Belgique, Tunisie)

→ Coop  ration litt  raire autour de la traduction et la circulation des auteurs arabophones contemporains.

Objectif : renforcer le dialogue interculturel    travers la litt  rature et la traduction.

Weave Up! (France, Lituanie, Portugal)

→ Projet sur les savoir-faire textiles traditionnels et leur transmission.

Des artisans, artistes et   coles ont travaill   ensemble pour recr   er des textiles    partir de mat  riaux locaux, tout en int  grant une dimension sociale (emplois en milieu rural).

Ces exemples montrent qu'un projet culturel local peut devenir européen dès qu'il :

- implique plusieurs pays,
- crée du lien entre artistes et publics,
- s'inscrit dans une dynamique collective.

Calendrier prévisionnel

Dispositif	Ouverture	Clôture	Début des projets
Culture Moves Europe	Octobre 2025	Avril 2026	Eté 2026
Coopération européenne	Février 2026	Avril 2026	Automne 2026 - 2027

Ce qu'il faut retenir

- Europe Créative est accessible à tous : même les petites communes ou associations peuvent y participer.
- L'essentiel, c'est d'avoir une idée forte, un partenariat européen et un projet ouvert sur la société.
- Les taux de financement sont très favorables (70 à 80 %).
- Le programme valorise la coopération, la diversité et l'innovation.
- Le Relais Culture Europe est un allié incontournable pour se lancer.

Pour tout complément d'information, l'AUTB reste à votre disposition :

Contact : Mehmet BIRSEN / AUTB/ mbirsen@autb.fr / 03 84 46 51 67